

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DES SPORTS LIRBANISME Envoyé en préfecture le 01/08/2024

Reçu en préfecture le 01/08/2024 Publié le 0 1 A001 2024

ID: 059-215901398-20240731-APE05913924O003-AI

SAS MAXIZOO FRANCE

Madame Céline CONTE 720 rue Le Chatelier ZAC L'Ilot des Sables

38090 VAULX MILIEU

SERVICE URBANISME: 03.27.75.70.07 - urbanisme@mairie.caudry.fr

## ARRÊTÉ MUNICIPAL

## N° APE 059 139 24 O 0003

Autorisant le remplacement d'enseigne au niveau de la façade du magasin MAXIZOO - Boulevard du 8 Mai 1945 à CAUDRY

## LE MAIRE DE CAUDRY

VU le code de l'Environnement, notamment ses articles L.581-1 et suivants et R.581-1 et suivants portant réglementation nationale sur la publicité extérieure, en particulier les articles L.581-21 et R.581-13;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi Climat et Résilience (loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets) et notamment son article 17;

VU la délibération du Conseil Municipal du 24 Mai 2020 modifiée les 7 septembre et 16 novembre 2020 portant délégation d'attributions de compétences du Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté du 19 octobre 2023, de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire de la Commune de Caudry, accordant délégation de signature à Monsieur Marc DEVIENNE, Conseiller Municipal Délégué aux travaux, à la prévention et à la sécurité urbaines, à la tranquillité publique, au cadre de vie, à la circulation et à la voirie :

VU la demande d'autorisation préalable enregistrée sous le n° 05913924O0003, concernant le remplacement d'enseigne sur un immeuble sis bd du 8 mai 1945 à Caudry, déposée le 24 juillet 2024 par l'entreprise «SAS MAXIZOO FRANCE », dont le siège social est situé 720 rue Le Chatelier -ZAC L'Ilot des Sables – 38090 VAULX MILIEU.

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** : L'autorisation de remplacement d'enseigne sur la façade du magasin MAXIZOO, objet de la demande susvisée est accordée.

ARTICLE 2: Cette enseigne doit respecter les prescriptions du Code de l'environnement, et notamment l'article R.581-59 relatif aux obligations d'extinction des enseignes lumineuses.

Envoyé en préfecture le 01/08/2024

Reçu en préfecture le 01/08/2024

Publié le 0 1 A0UT 2024

ID : 059-215901398-20240731-APE059139240003-AI

Les enseignes lumineuses seront éteintes entre 22 heures et 07 heures, à l'exception des enseignes qui signalent :

- une activité qui cesse après 22 heures : ces dernières sont éteintes au plus tard une heure après la cessation de l'activité
- une activité qui reprend avant 07 heures. Ces dernières peuvent être allumées au plus tôt une heure avant la reprise d'activité.

ARTICLE 3: Le présent arrêté est délivré sous réserve du droit des tiers et des règlements en vigueur.

Toute personne s'estimant lésée par la méconnaissance du droit de propriété et d'autres dispositions de droit privé peut faire valoir ses droits en saisissant les tribunaux civils, même si l'autorisation respecte les règle du Code de l'environnement.

ARTICLE 4: Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

FAIT À CAUDRY, le 31 juillet 2024

Pour Le Maire, Le Conseiller Municipal Délégué,

Marc DEVIENNE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

0 1 AOUT 2024

Copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet du Département du Nord (59).

Voies et délais de recours : Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :

un recours gracieux, adressé à M. le Maire de CAUDRY
 Service de l'urbanisme -Place du Général de Gaulle 59540 CAUDRY

Dans ce cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois. Après un recours gracieux, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de ce recours.

-un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Lille: 5 rue Geoffreoy Saint- Hilaire 59000 lille www.telerecours.fr